

République
Française

Département
de la SAVOIE

**Nombre de Membres
afférents au
Conseil Municipal : 23**

**Nombre de Membres
en exercice : 23**

Présents : 15

Excusés : 7

Absents : 1

Pouvoirs : 4

Votants : 19

Date de la
convocation :
14 Juin 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GILLY SUR ISÈRE
Séance du 20 Juin 2023**

L'an deux mil vingt-trois et le vingt juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par courriel adressé à chacun de ses membres, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'ATRIUM, sous la présidence de Pierre LOUBET, Maire.

Étaient présents : LOUBET Pierre, BARRADI Gilles, BERLIOZ Chantal, BOUTIN Marie-France, CERELOZ Elisabeth, CHAPUY Irène, DEGROOTE Alain, DESCAMPS Jean Marc, DORDAIN Frédéric, GODMENT Christophe, HERBET Pierre, PEPIN Jean-Claude, PERDRISSET Muriel, RUFFIER DES AIMES Sylvie, TROMBERT Christian.

Étaient excusés : BILLIET Gisèle (pouvoir à RUFFIER DES AIMES Sylvie), BORDIER-LEGER Joëlle (pouvoir à PERDRISSET Muriel), DAVAL Marc (pouvoir à TROMBERT Christian), GLAUDA Florent, MUNYINGA Soraya, POCCARD-SAUDART Laetitia, TOGNET Louise (pouvoir à BERLIOZ Chantal).

Étaient absents : SACCHETI Gilles

Secrétaire de séance : BARRADI Gilles

COMMUNICATIONS

**Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal
(en application de l'article L.2122-22 du CGCT)**

N° DE LA DECISION	OBJET DE LA DECISION
08/2023	Décision portant ouverture d'une Ligne de Trésorerie Interactive (LTI) avec la CAISSE D'ÉPARGNE RHONE-ALPES

DELIBERATIONS

Numéro	Domaine	Objet	Décision
2023-37	URBANISME	Dispositions relatives à la part communale de la Taxe d'Aménagement	Approuvé à l'unanimité
2023-38	URBANISME	Dénomination des rues de l'OAP-A « Coeur de Village »	Approuvé à l'unanimité
2023-39	FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE	Retrait de la délibération 2023-35 du 23 mai 2023 : Tirage au sort des jurés d'assises	Approuvé à l'unanimité
2023-40	RESSOURCES HUMAINES	Convention avec le CDG73 relative à l'adhésion à la médiation préalable obligatoire	Approuvé à l'unanimité
2023-41	RESSOURCES HUMAINES	Désignation du référent-déontologue élu et adhésion à la mission mise en place par le Centre de Gestion de la Savoie	Approuvé à l'unanimité

2023-42	TRAVAUX	Travaux de curage du bassin de la Montaz : Approbation de la convention avec le SISARC	Approuvé à l'unanimité
2023-43	VIE ASSOCIATIVE ET VIE SOCIALE	Convention de mise à disposition de locaux au CIAS ARLYSERE pour le centre de loisirs	Approuvé à l'unanimité

Affiché en Mairie : Le 22 juin 2023



**Le Maire,
Pierre LOUBET**